

COMMUNE DU FALGA

4.4. NOTICE DECHETS

1. Les ordures ménagères

Les ordures ménagères sont gérées par le SIPOM de Revel et sont collectées une fois par semaine. A l'heure actuelle, elles sont dirigées sur le Centre d'Enfouissement Technique de Lavour, mais l'an prochain, elles seront envoyées vers le centre bio réacteur de Labessière Candeil dans Le Tarn.

2. Le tri sélectif

Le tri sélectif a été mis en place en octobre 2000 sur la commune. La collecte est également assurée par le SIPOM une fois par semaine. Les déchets issus du tri sont dirigés vers le centre de tri de Labruguière « Trifyl », dans le Tarn.

3. Déchetterie et encombrants

Le SIPOM assure également le ramassage des encombrants ferreux et du verre qui est collecté sur des colonnes à verre installées sur la place de la mairie. Le verre est envoyé sur la verrerie d'Albi.

Le bois, les déchets verts, la ferraille, le verre et les cartons non recyclables, les gravats, le textile, l'huile végétale et de vidange, les batteries, les piles, les déchets spéciaux et les écrans sont acheminés par les particuliers sur la déchetterie de Revel.